

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

COVÉA PERSPECTIVES ENTREPRISES

Code ISIN Actions A : FR0000939886

SICAV gérée par COVÉA FINANCE, société de gestion
du Groupe COVÉA

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif de gestion est de chercher à obtenir une performance nette de frais sur les marchés actions des pays de l'Union européenne sur un horizon d'investissement de 4 ans minimum, par le biais d'une gestion active et sans référence à un indice particulier, en sélectionnant des sociétés de petites et/ou moyennes capitalisations dont le siège social est situé dans un pays de l'Union européenne.

A des fins de comparaison des performances, l'indice CAC Mid & Small (calculé au cours de clôture dividendes nets réinvestis) peut être utilisé par l'investisseur à titre informatif et a posteriori uniquement.

La gestion de l'OPC est active et discrétionnaire. La stratégie d'investissement repose sur une vision de long terme, fondée sur les fondamentaux qui donnent une orientation aux investissements. Les scénarios macroéconomiques mis en place par la société de gestion, par zone et par pays vont déterminer des thèmes ou des secteurs porteurs. A partir des éléments de force et des opportunités retenues, la sélection des valeurs repose sur une analyse des sociétés en fonction de critères portant sur la stratégie, le positionnement produits, le potentiel de croissance et la valorisation.

L'exposition au risque actions est comprise entre 75% minimum et 110% maximum de l'actif net dont 75% minimum en permanence en actions de sociétés de petites et/ou moyennes capitalisations éligibles au PEA ayant leur siège social dans les pays de l'Union Européenne. Dans le pourcentage minimal de 75%, l'OPCVM détiendra 50% au moins de valeurs/actions assimilées de sociétés éligibles au PEA ayant leur siège social en France, tout en respectant un investissement minimum de 10% de l'actif net dans des sociétés françaises dont la capitalisation boursière est ou a été inférieure à 2 milliards d'euros au cours de l'un des quatre derniers exercices comptables.

L'OPCVM peut investir jusqu'à 30% de son actif net dans des actions et/ou valeurs assimilées de sociétés ayant leur siège social en dehors de l'union Européenne. L'OPCVM peut être exposé à hauteur de 30% maximum de son actif net au risque de change.

L'exposition au risque de taux n'excède pas 20% de l'actif net. L'OPCVM peut investir au maximum 20% de son actif net dans des obligations ou titres de créance émis par des émetteurs publics ou supranationaux et

assimilés des Etats membres de l'OCDE, ou par des émetteurs privés, sans clé de répartition, de tout type de maturité, de devises, et de notation minimale à l'acquisition de BBB- (Standard and Poor's ou équivalent Moody's et Fitch ou de notation jugée équivalente par la société de gestion). La fourchette de sensibilité sera comprise entre 0 à 8.

L'OPCVM peut avoir recours à des instruments financiers à terme et/ou conditionnels (futurs sur actions/indices, options sur actions/indices, swaps sur actions/indices, change à terme) dans un objectif d'exposition ou de couverture aux risques actions ou change dans une limite d'engagement de 100% de l'actif net.

L'OPCVM peut avoir recours à des titres intégrant des dérivés, dont des obligations convertibles, dans la limite maximale de 10% de son actif net.

L'OPCVM est éligible au PEA (Plan d'Epagne en Actions).

Autres informations :

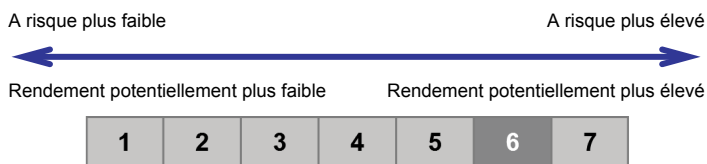
La contribution des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est prise en compte dans les décisions d'investissement, en complément des éléments d'analyse financière, sans pour autant être systématiquement un facteur déterminant de cette prise de décision.

L'OPC promeut des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

Le résultat net et les plus-values réalisées nettes de l'OPCVM seront systématiquement réinvestis.

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés auprès de Caceis Bank chaque jour ouvré avant 13h. Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée le lendemain (J+1) à partir des cours de clôture du jour de souscription/rachat (J) et datée de J.Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 4 ans.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de l'OPCVM reflète le risque des marchés Actions sur lesquels l'OPCVM peut être exposé à hauteur de 110%.

Les données historiques utilisées pour le calcul du niveau de risque pourraient ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée à votre fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les risques importants pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

Risque de contrepartie : Il correspond au risque de pertes encourues en raison de la défaillance d'un intervenant de marché ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles et à honorer ses engagements. Cette défaillance peut faire baisser la valeur liquidative du fonds. Ce risque découle des opérations de gré à gré conclues avec les contreparties.

Risque lié à l'investissement dans des petites et/ou moyennes capitalisations : Il représente le risque éventuel lié à la volatilité des cours des actions des petites et moyennes capitalisations.

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés : L'utilisation d'instruments dérivés peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,00 %
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,60 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

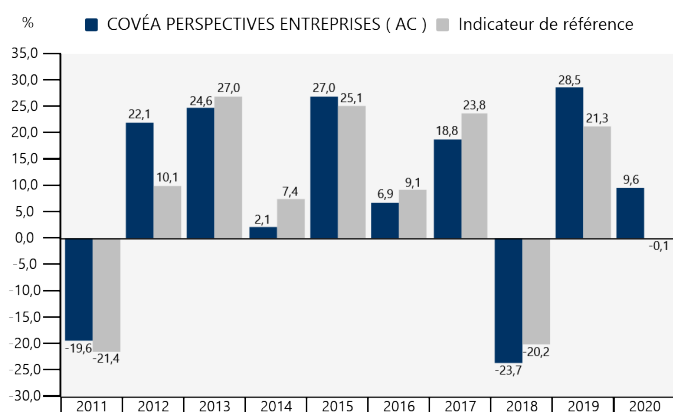
Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le **31 décembre 2020**. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

- Les commissions de performance
- Les coûts d'intermédiation du portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/sortie acquittés par le fonds lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Frais et commissions » située dans le prospectus de votre fonds disponible sur simple demande auprès de Covéa Finance.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Performances passées



Année de création de l'OPC : **1995**

Devise : EUR

Indicateur de référence : CAC Mid & Small (à titre informatif et a posteriori)

Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis (le cas échéant) et frais courants inclus.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

* Depuis le 1er février 2012 : l'Indice de référence est composé de : 85% de l'indice CAC Small et de 15% de l'indice ALTERNEXT. Avant le 1er février 2012 : l'Indice était le CAC Mid & Small.

* L'indicateur de référence est calculé dividendes nets réinvestis depuis le 28 février 2013.

* Depuis le 1er décembre 2015, l'OPCVM n'a plus d'indicateur de référence. La référence à l'indice CAC Mid & Small calculé en cours de clôture dividendes net réinvestis peut constituer à des fins de comparaison un élément d'appréciation, a posteriori et à titre informatif de la performance.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, 1-3 place Valhubert - 75013 Paris

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris courriel : communication@covea-finance.fr.

La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr.

Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse www.covea-finance.fr. Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

Fiscalité : L'OPCVM est éligible au PEA. Selon le régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La responsabilité de Covéa Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Cet OPC est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Covéa Finance, société de gestion de portefeuille, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10 mars 2021.